Lycée Polyvalent Jacques DUHAMEL
Avenue Charles LAURENT THOUVEREY
B.P. 8
39107 DOLE Cedex

MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE POUR LA FOURNITURE D'UN RÉACTEUR POLYVALENT

Article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
Article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016
Relatifs aux marchés publics

Année 2017

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent être transmis au Lycée polyvalent Jacques DUHAMEL pour le vendredi 31 mars 2017 à 12 heures selon les modalités suivantes :

- **A renvoyer sous pli adressé à l'intendant du Lycée polyvalent Jacques DUHAMEL, avenue Charles LAURENT THOUVEREY, BP 8, 39107 DOLE CEDEX**

OU

- **A déposer auprès des services d'intendance du lycée polyvalent Jacques DUHAMEL dont l'adresse figure ci-dessus, ce dépôt faisant l'objet d'un émargement.**

OU

Par courrier électronique à l'adresse suivante intendant.lyc.duhamel.dole@ac-besancon.fr

Le présent dossier comporte 9 pages, numérotées de 1 à 9

MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE

Article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
Article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016
Relatifs aux marchés publics

Exercice 2017

LA FOURNITURE D'UN RÉACTEUR POLYVALENT

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES PARTICULIÈRES
03/2017

Établi en application de l'ordonnance et du décret précités relatif à la fourniture d'un réacteur polyvalent au lycée Duhamel.
La procédure utilisée est celle de la procédure adaptée des marchés publics sans formalités préalables de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES

ARTICLE 1 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture et l'installation d'un réacteur polyvalent régulé et automatisé au lycée Duhamel dans le cadre de la modernisation du bac pro Procédés de la Chimie, de l'Eau, et des Papiers Cartons.

ARTICLE 2 : Contenu du marché

La consultation initiale porte sur 1 lot unique. Le descriptif technique et quantitatif du lot envisagé est donné pages 7 et 8 du présent dossier.

ARTICLE 3 : Pièces à fournir par le candidat

- Acte d'engagement (offre détaillée, chiffrée et signée du candidat)
- Une déclaration sur l'honneur signée et datée par le candidat ou son représentant justifiant :
    - Avoir satisfait aux obligations fiscales et sociales;
    - N'avoir pas fait l'objet d'une interdiction de concourir comme précisée par l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics;

- Le candidat retenu, en justification de la déclaration sur l'honneur prévue ci-dessus, fournira les attestations et certificats délivrés par les administrations compétentes prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

ARTICLE 4 : Documents contractuels

Les documents contractuels régissant le présent marché sont dans l'ordre de priorité croissante :

- L'acte d'engagement du (des) titulaire(s) représenté par la lettre d'engagement et les devis,
- le présent cahier des clauses administratives et techniques particulières, dont l'original conservé par l'Administration fait seul foi.
- le cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de fournitures courantes et de service (CCAG / FCS). Les dérogations éventuelles à ce document sont celles contenues dans le présent CCATP,
- les bons de commande établis par le lycée polyvalent Jacques DUHAMEL en application du présent marché.

ARTICLE 5 : Durée

Le présent marché s'exécutera dans la période comprise entre la date de notification au(x) fournisseur(s) titulaire(s) et la date d'achèvement des garanties contractuelles.

La date limite des commandes passées en application du marché est fixée au **30 mai 2017.**

ARTICLE 6 : Critères hiérarchisés de sélection du titulaire du marché

1 – Qualité du produit et respect du cahier des charges : 40 %

2 – Offre économiquement la plus avantageuse et qualité des services associés : 10 %

Les variantes au cahier des charges annexé sont acceptées dans la mesure où elles complètent utilement l'équipement.

3 – Prix : 30 %

4 – Livraison, installation et formation des personnels : 20 %

ARTICLE 7 : Négociation :

Le lycée Duhamel se réserve la possibilité de négocier. Dans ce cas il appliquera les dispositions de l'article 73 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics; cependant le marché peut être attribué sur la base des offres initiales sans négociation.

ARTICLE 8 : Quantité

Les quantités sont données à titre indicatif. Elles devraient représenter le minimum de la commande envisagée mais sont susceptibles de varier en fonction des prix proposés.

ARTICLE 9 : Modalités d'exécution

La livraison et l'installation seront définies avec le lycée. A réception du bon de commande le fournisseur indiquera un délai de livraison et d'installation qui ne pourra être supérieur à 5 semaines sauf accord du lycée.

ARTICLE 10 : Conditions de réception, de livraison, installation et de formation

10.1 Livraison et mise en place

Le candidat considérera standard, puisqu'inclus dans le prix de base, la livraison (transport et emballage compris) jusque dans les salles spécifiées par le lycée ainsi que le déballage et la reprise des emballages sur le site.

10.2 Raccordement électrique

L'établissement destinataire aura à sa charge la fourniture du connecteur pour raccordement à l'installation électrique.

Le titulaire du marché aura à sa charge le raccordement du câble au connecteur fourni par le destinataire comme précisé dans le CCTP.

10.3 Raccordement fluides

Le titulaire du marché aura à sa charge le raccordement aux réseaux vapeur, eau de refroidissement et air comprimé comme précisé dans le CCTP.

10.4 Mise en service

La mise en service, sera comprise dans l'offre standard et concernera la réalisation de tous les réglages nécessaires au bon fonctionnement,

Une mise en service particulière peut être demandée pour certains lots. Dans ce cas un certificat délivré par le lycée attestera la réception définitive des matériels. Le point de départ de la garantie contractuelle et du délai de paiement est fixé au lendemain de la date de réception définitive.

ARTICLE 11 : Garantie

La garantie s'applique aux différents organes des systèmes et à tous les accessoires. Son prix est compris dans l'offre de base du candidat.
Durée minimale : **trente six mois** à partir de la date d'admission.
Elle comprend : **pièces de rechange, main d'œuvre et déplacement du réparateur et, assistance technique sur la période de la garantie.**

ARTICLE 12 : Cautionnement

Le marché est dispensé de cautionnement.

ARTICLE 13 : Prix

Les prix définitifs seront arrêtés, hors taxes, dans les devis de l'acte d'engagement. Un bordereau de prix unitaire est joint au présent dossier.
Ils sont réputés fermes durant la période d'exécution du marché.

ARTICLE 14 : Paiement

Le marché ne donnera pas lieu à versement d'avance ou d'acompte. Le règlement de la totalité de la somme due ne pourra intervenir qu'après exécution complète du marché. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception de la facture émise suite à la réception définitive des matériels.

Les factures seront établies en deux exemplaires, et adressées au lycée polyvalent Jacques DUHAMEL, qui se libérera des sommes dues par virement au compte ouvert au nom du titulaire du marché mentionné à l'acte d'engagement.

En aucun cas, le règlement ne pourra se faire par lettre de change-relevé.

ARTICLE 15 : Notification du marché

La notification du marché au titulaire retenu sera matérialisée par l'émission d'un bon de commande par la personne responsable du marché.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN RÉACTEUR POLYVALENT RÉGULÉ ET AUTOMATISÉ AU LYCÉE JACQUES DUHAMEL

Spécifications techniques :

- **Cuve double enveloppe inox,** 10 L minimum, vanne de vidange. **Avec couvercle** en inox, agitation **à vitesse variable**, trou de chargement.
- **Ampoule de coulée** verre, 3 L minimum, monte-jus.
- **Pompe d'alimentation** en réactif dans la cuve.
- **Colonne de distillation garnie** en verre avec **tête de reflux (système timer).**
- **Condenseur.**
- **Réfrigérant** distillat en inox.
- **Deux recettes** verre, graduées, 2 L minimum.
- **Circuit vide avec raccordement à la pompe à vide existante :** piège à vide + équipements permettant le travail sous vide.
- **Circuit eau froide** avec débitmètres.
- **Chaudière vapeur + circuit vapeur.**

Régulation et automatisation, affichées sur la dalle tactile :

- Affichage et régulation de la vitesse d'agitation.
- Régulation de la chauffe en fonction de la température dans la cuve enveloppe.
- Réglage du taux de reflux.
- Régulation de la température de tête.
- Régulation de l'alimentation de la cuve avec pompe, transmetteur de débit et réglage du débit d'alimentation à partir de la supervision.
- Régulation du débit d'eau du réfrigérant avec transmetteur de débit, mesure de température en entrée et en sortie pour bilan thermique. Le débit est réglé à partir de la supervision ce qui permet de contrôler la température distillat avant les recettes.

Fonctions utiles au pilote, inclus dans l'ensemble proposé :

- Commandes classiques du coffret électrique.
- Port USB, pour export des données.
- Ecran tactile 7"minimum, proposant:
  1. Synoptique,
  2. Affichage de toutes les températures mesurées,
  3. Affichage et réglage de l'agitation, du taux de reflux, de la chauffe, de la pompe d'alimentation, du débit d'eau du réfrigérant, de la température de tête,

4. Possibilité de visualiser les différentes courbes en temps réel et de les enregistrer sur clé.

Particularités de l'installation :

- **Possibilité de travailler en manuel et en automatique.**
- Le raccordement électrique aux utilités de l'établissement devra être prévu et adapté aux connecteurs existants.
- L'unité sera adaptée pour être raccordée aux utilités de l'établissement : eau refroidie, air comprimé, et pompe à vide de l'établissement.

Conditions générales :

Le devis devra intégrer la livraison sur site et l'installation et raccordement aux utilités ainsi que les aménagements utiles.
Le devis intégrera aussi la mise en service, la présentation et la réalisation d'une manipulation sur le site par un formateur de votre société.
L'unité sera livrée avec un dossier technique complet.
La garantie sera portée à 3 ans.

LETTRE D'ENGAGEMENT

A1. Identification du candidat

Le candidat déclare faire acte de candidature à la procédure de marché public prévue à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics engagé par le lycée polyvalent Jacques DUHAMEL.

NOM OU DENOMINATION : …….

Adresse du siège social du candidat :

……..……

Forme juridique : ……..

Personne ayant pouvoir d'engager la société : ……

A2. Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché :

Lycée polyvalent Jacques DUHAMEL.

Objet du marché : **la fourniture et l'installation d'un réacteur polyvalent au lycée jacques duhamel**

B. Objet du ou des lots pour lesquels le fournisseur fait acte de candidature :

LOT unique : **la fourniture et l'installation d'un réacteur polyvalent au lycée jacques duhamel**

Date, prénom, nom et signature de la personne habilitée à engager la société :